



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sidérurgie

Question au Gouvernement n° 998

Texte de la question

SITE SIDÉRURGIQUE DE GANDRANGE

M. le président. La parole est à M. François Grosdidier, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. François Grosdidier. Dans les années 1980, les socialistes ont nationalisé la sidérurgie. *(Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean Glavany. Ils l'ont sauvée !

M. François Grosdidier. Ils avaient promis de préserver tous les emplois ; ils les ont supprimés par dizaines de milliers. *(Protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Marcel Rogemont. Sans nous, il n'y en aurait plus un seul aujourd'hui !

M. François Grosdidier. Pendant toutes ces longues années de tragédie sociale, ni le Président de la République, ni son Premier ministre, ni aucun ministre socialiste n'ont daigné venir voir les sidérurgistes. *(Vives protestations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Jean Glavany. Vous n'étiez même pas né !

M. François Grosdidier. Ils ont courageusement délégué un syndicaliste lorrain en le nommant préfet pour discuter, à leur place, avec les sidérurgistes. *(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)*

M. Albert Facon. Il a fumé ou quoi ?

M. François Grosdidier. Pour paraphraser l'une de nos collègues socialistes, ce furent " les noces de la trahison et de la lâcheté " ! *(Huées sur les bancs du groupe SRC.)*

Puis, sous M. Jospin et avec sa bénédiction, Usinor a vendu l'aciérie de Gandrange à Mittal. L'année dernière, quand Mittal a annoncé la fermeture de cette aciérie et la suppression de 600 emplois, le Président Sarkozy s'est immédiatement rendu sur place, le week-end de son mariage. *(Mêmes mouvements.)*

Il a eu le courage, lui, de se rendre en Lorraine pour écouter les sidérurgistes et pour les comprendre.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Exclamations continues sur les bancs des groupes SRC et GDR.) Ce furent les noces du courage et de l'attention qu'il leur porte. Non, il n'a jamais dit que l'aciérie ne fermerait jamais *(Rires et vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*, comme l'a faussement rapporté ladite collègue la semaine dernière. Je regrette qu'elle ait à cette occasion, ici même, travesti les propos que le Président de la République a tenus à Gandrange.

M. Christian Bataille. Mensonges !

M. François Grosdidier. Je regrette encore davantage qu'elle ait, dans la presse, demandé son retour à Gandrange tout en lui promettant un accueil sous les jets de boulons ! Ce sont là les noces de l'affabulation et de l'irresponsabilité ; c'est indigne d'une élue de la République et c'est préjudiciable à la Lorraine.

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

En réalité, le Président de la République a dit qu'il demanderait à Mittal de revoir sa décision, qu'à défaut de révision, il soutiendrait un projet de reprise, et qu'à défaut de projet de reprise, il soutiendrait la revitalisation du site.

M. Philippe Martin. Quelle nuance !

M. Albert Facon. Il n'a rien fait !

M. François Grosdidier. Mittal n'est pas revenu sur sa décision. Cependant, au cours de la négociation et sous cette pression, il a décidé d'un investissement inespéré sur le site voisin de Florange.

Par ailleurs, aucun industriel n'a souhaité reprendre l'aciérie. Fidèle à sa parole, le Président de la République a donc mobilisé l'État pour revitaliser Gandrange. Jeudi soir, sur France 2, il a confirmé qu'il y reviendrait.

(Exclamations sur les bancs du groupe SRC.)

Jeudi dernier, monsieur le secrétaire d'État, vous étiez avec nous en Moselle : quels moyens mobilisez-vous pour y soutenir notre industrie ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP. - Huées sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Christian Bataille. Quel tissu de mensonges !

M. le président. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation*. En effet, monsieur Grosdidier, j'étais jeudi dernier avec vous à Metz à l'occasion de la signature des conventions qui concrétisent les engagements pris à l'Élysée, en avril dernier, en présence du Président de la République, par le groupe ArcelorMittal et les collectivités publiques.

Nous nous sommes attachés à trois priorités. La première, comme vous l'avez rappelé, consiste à ne pas abandonner les salariés. Le groupe a annoncé 575 suppressions de postes ; dans le plan de sauvegarde de l'emploi, ArcelorMittal s'est engagé à trouver une solution pour chacun des 575 salariés concernés.

M. Frédéric Cuvillier. Quelles solutions ?

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Il n'y aura donc pas de licenciements secs.

Deuxième priorité : ne pas abandonner le territoire victime de ces suppressions d'emploi. C'est l'objet de la convention d'ancrage territorial que nous avons signée à Metz jeudi dernier.

M. Frédéric Cuvillier. On met les ouvriers dehors, puis on signe des conventions : la belle affaire !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Cette convention prévoit un investissement d'une trentaine de millions d'euros par ArcelorMittal sur le site de Gandrange, qui permettra d'y préserver 119 emplois, en particulier grâce au développement de la fabrication de poutres pour le bâtiment. Elle prévoit également un investissement de 2 millions d'euros dans un centre de formation, car il faut adapter les compétences aux métiers de la sidérurgie de demain.

M. Christian Bataille. Mais les ouvriers sont au chômage !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Enfin, cette convention prévoit une étude de faisabilité sur une centrale de stockage de CO₂ - qui pourrait constituer un relais d'activité économique important pour Gandrange.

M. Frédéric Cuvillier. Vous parlez de conventions alors que les ouvriers n'ont plus qu'à s'adresser à l'ANPE !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. Je conclurai en rappelant que le Gouvernement s'est attaché à compenser chaque emploi supprimé : c'est l'objet de la convention de revitalisation, qui prévoit de demander à ArcelorMittal le paiement de 3 millions d'euros pour recréer 682 emplois sur le territoire, conformément à la loi de cohésion sociale en vigueur depuis 2002.

Vous le voyez, monsieur Grosdidier, nous avons concrétisé les engagements pris.

M. Christian Eckert. Allez le dire en face aux sidérurgistes !

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. L'action conjuguée des pouvoirs publics et d'ArcelorMittal mérite mieux que les propos que vous venez de citer - qui, à mon sens, sont tout à fait irresponsables. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 998

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 12 février 2009